

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-01

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **10**
votants : **10**

OBJET :
HEURES COMPLEMENTAIRES

Date de convocation du Conseil : **07 février 2024**
Affichée le : **30 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le : **07 février 2024**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à
la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, MEYNARD Amélie.**
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel,
REREAU Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.

Excusés : **Mme HALLER Sandrine.**

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. Le Maire explique au Conseil Municipal que par suite des congés spéciaux de Mme LOUMPRE, jours d'absence pour évènement familial, en décembre 2023 et un remplacement maladie de Mme GUITTON en janvier 2024, ces agentes ont dû être remplacées afin d'assumer la continuité des services au sein du Groupe Scolaire & à la cantine ; cela a engendré des heures complémentaires pour Mme Delphine HOSTEIN, soit 16,50 heures.

Après délibération, le conseil Municipal décide à l'unanimité de payer les 16,50 heures complémentaires sur le salaire du mois de février 2024 à Mme Delphine HOSTEIN.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **07 février 2024**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
DUBERGEY Jacques



Le Maire
Arnaud OVIDE

